



Communiqué

Pour diffusion immédiate

2^e déjeuner hommage aux intrapreneurs de la MRC de Mékinac

L'apport exceptionnel de deux enseignants de la Commission scolaire de l'Énergie est souligné!

Shawinigan, le 19 mai 2015 – Deux enseignants de la Commission scolaire de l'Énergie ont été honorés par la Communauté entrepreneuriale de Mékinac à l'occasion de son deuxième déjeuner des intrapreneurs qui a eu lieu le jeudi 30 avril dernier à Saint-Tite. Organisée par la Communauté entrepreneuriale et le Carrefour jeunesse-emploi de Mékinac, l'activité avait pour objectif de souligner la contribution particulièrement significative d'employés œuvrant au sein d'entreprises mékinacoises.

Des certificats honorifiques ont ainsi été remis à :



madame Myriam Brouillette, enseignante à l'école de la Passerelle de Notre-Dame-de-Montauban, que l'on retrouve à gauche en compagnie de la directrice de l'école de la Passerelle, Le Sablon d'Or, Masson, madame Geneviève Buist.

Créative et continuellement en recherche de solutions, madame Brouillette a brillamment relevé le défi d'une classe multiniveaux contenant 5 ordres d'enseignement. Elle a instauré un nouveau système pédagogique où l'enseignement individuel est au cœur de sa pratique. Elle travaille constamment à développer les qualités entrepreneuriales de ses élèves comme l'autonomie et l'initiative.



monsieur Lin Dessureault, enseignant à l'école secondaire Paul-Le Jeune, que l'on retrouve en compagnie de monsieur Donald St-Onge, directeur adjoint à l'école secondaire Paul-Le Jeune.

Enseignant engagé croyant au potentiel de ses élèves, monsieur Dessureault fait preuve de créativité en recherchant des solutions afin de développer le sentiment d'appartenance à l'école. Il innove dans les projets mobilisateurs qui visent à contrer le décrochage scolaire. Selon la direction de son école, il possède également un leadership naturel qui sait inspirer les élèves et ses collègues.

Dans toutes les organisations, qu'elles soient caritatives, communautaires, coopératives, gouvernementales ou entreprises privées ou à but non lucratif, l'intrapreneur possède ce profil d'employé qui épouse la mission de l'entreprise. Sa contribution particulièrement significative assure le succès, l'innovation et la croissance. Même si les intrapreneurs ne sont pas à l'origine de la création de leur organisation ou de leur entreprise, ils apportent des solutions aux défis de croissance, aux dysfonctionnements et aux divers problèmes que rencontre leur organisation.

Le conseil des commissaires et la direction de la Commission scolaire de l'Énergie tiennent à féliciter madame Brouillette et monsieur Dessureault et saluent leur goût d'entreprendre!

- 30 -

Source :

Renée Jobin, coordonnatrice
Secrétariat général et Communications
Tél. : 819 539-6971, poste 2340
rjobin@csenergie.qc.ca

Conjuguons nos forces au présent
pour un avenir réussi!